



A l'attention de
Monsieur Aziz Akhannouch, Ministre de
l'Agriculture, de la Pêche Maritime du
Développement Rural et des Eaux et
Forêts du Royaume du Maroc,

Monsieur le Ministre,

Nos organisations de protection animale françaises ont été interpellées par la pétition lancée par l'ONG Surfrider Foundation Maroc sur le projet de construction d'un delphinarium à Agadir (Projet de la Société AGADIR DOLFIN WORLD).

Nous sommes étonnés, inquiets et consternés par ce projet. Alors qu'en Europe, plusieurs Etats dont la France font peu à peu le choix d'interdire les delphinariums, l'ouverture d'un tel établissement sur votre territoire irait à l'encontre des engagements pris par le Maroc dans le cadre de la COP22 en matière de développement durable, à l'encontre des différentes conventions internationales ratifiées par le Maroc en matière de protection des mammifères marins, ainsi qu'à l'encontre du bien-être animal.

Aujourd'hui, les connaissances scientifiques nous permettent d'affirmer que les cétacés sont des êtres intelligents, conscients d'eux-mêmes et vivants au sein de structures sociales et familiales très évoluées. Aussi, il est de plus en plus évident que ces mammifères souffrent d'importants problèmes de santé et de bien-être en captivité. En effet, il est impossible de reconstituer en bassin leur environnement naturel et de respecter leurs besoins physiologiques, psychiques et sociaux.

L'ouverture d'un delphinarium induira non seulement de la souffrance animale mais également les problèmes environnementaux suivants :

- Dégradation et altération des paysages et de la biodiversité qui la compose sur le futur site mais également dans l'habitat naturel des animaux. En effet, les delphinariums contribuent indirectement aux massacres de Taiji durant lesquels les plus beaux spécimens sont capturés (dont 4 à destination du delphinarium d'Agadir selon les propos de la Société AGADIR DOLFIN WORLD) et les autres cruellement massacrés. Les captures en milieu naturel mettent en péril la survie des populations sauvages qui parfois ne seront plus assez nombreuses pour se reconstituer.

Aussi, rappelons qu'il est prévu d'adjoindre à ces 4 dauphins un bélouga, qui est un animal vivant exclusivement dans les mers froides et dont les populations sont considérées en péril selon certains scientifiques russes.

- Consommation importante de ressources énergétiques notamment lors de la construction puis pour l'alimentation des pompes, des filtres et des congélateurs... Rejet de quantités importantes de CO₂ et autres gaz à effet de serre.

· Contribution à l'épuisement des ressources halieutiques : pour nourrir les cétacés des quantités importantes de poissons sont pêchées ce qui entraîne la raréfaction de certaines espèces et l'altération des chaînes alimentaires.

· Rejets de polluants : l'utilisation de chlore ou d'autres produits de traitement de l'eau des bassins et l'administration régulière de médicaments (antifongiques, antibiotiques, anti-ulcères, anxiolytiques etc.), auront des conséquences en termes de pollution des milieux naturels à la sortie des eaux des bassins et entraîneront des effets néfastes sur la biodiversité et les écosystèmes marins.

Enfin, au nom de la préservation des espèces animales, les delphinariums revendiquent avoir un rôle pédagogique et éducatif. Pourtant, les acrobaties demandées aux cétacés lors des spectacles ne peuvent rien nous apprendre sur leur comportement naturel. Les mentalités évoluent et nous ne devons plus mentir aux enfants en leur faisant croire que le dauphin, parce qu'il a toujours l'air de sourire, est heureux de faire le clown pour obtenir sa ration de poisson mort...

Voir un dauphin libre, nager à l'étrave d'un bateau est une formidable leçon de vie et le développement d'une telle forme de tourisme durable aurait certainement des répercussions bénéfiques pour votre beau pays.

En soutien à l'ONG Surfrider Foundation Maroc, l'association française C'est Assez! a lancé une pétition en ligne contre le projet du delphinarium d'Agadir, qui a recueilli 30 867 signatures en France en 26 jours : <http://bit.ly/2i2JOx5>

Pour toutes ces raisons, nos organisations de protection animale françaises soutiennent la demande de l'ONG Surfrider Foundation Maroc et vous demandent, Monsieur le Ministre, de prendre les mesures nécessaires pour interdire l'ouverture de ce delphinarium.

En vous remerciant à l'avance de l'attention bienveillante que vous voudrez bien porter à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux et confiants.

Christine Grandjean
Présidente – Association C'est
Assez!
32 rue Robert Schuman
21121 Fontaine-Lès-Dijon

Christophe Marie
Porte-parole – Fondation
Brigitte Bardot
28 rue Vineuse
75116 Paris

Reha Hutin
Présidente - Fondation 30
Millions d'Amis
40 Cours Albert 1er
75008 PARIS

Madline Reynaud
Directrice – ASPAS
BP 505 - 26401
CREST CEDEX

Franck Schrafstetter
Président – Association
Code Animal
Maison des associations
1A place des Orphelins
67000 Strasbourg

Sophie Hild
Directrice – La Fondation
Droit Animal, Ethique et
Sciences (LFDA)
39, rue Claude Bernard
75005 Paris

Arlette Alessandri
Présidente - Fondation
Assistance aux
Animaux
23 avenue de la
République - 75011 -